

COMITE SYNDICAL DU 14 JUIN 2023 à RAIDS

Secrétaire de séance : Sylvain LEREDDE

DÉLIBÉRATION

CS 2023/77 Domaines de compétences par thèmes : Études et travaux sur deux Réserves Naturelles Nationales gérées par le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin – projet FEDER

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 14 juin 2023 à Raids, sous la vice-présidence de Pascal MARIE.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 7 juin 2023 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Valérie LAISNEY, Pascal MARIE (*pouvoir de Sylvain LETOUZÉ*), Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Maryse LE GOFF (*pouvoirs de Benoît FIDELIN et Hervé MARIE*), Thierry LETOUZÉ (*pouvoir de Christelle CASTELEIN et Martine LEMOINE*), Patrick THOMINES

Pour les Communautés de Communes

Auréli GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HÉBERT (CC Côte Ouest Centre Manche – *pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL*), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Michel MAUDUIT*), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT*), Aurélien MARION (Appeville), Stéphanie MAUBÉ (Lessay), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – *pouvoir de Florent SILIERES*), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT, Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Benoît FIDELIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Martine LEMOINE, Françoise LEROSIGNOL (*démission*), Hervé MARIE, Jean MORIN

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)



MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Samuel **HARDY** (La Meauffe), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Marais), Yves **HUET** (Gonfreville), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Marc **JOLY** (Hémevez - *démission*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Olivier **MADELAINE** (Grandcamp-Maisy - *démission*), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Gérard **TAPIN** (Marchésieux), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Dézert)

Pour les membres consultatifs

Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Jean-Luc **LEGER** (Président du CESER Normandie), Jean-Luc **MICHEL** (vice-président du CESER), Valérie **NOUVEL** (présidente du CAUE de la Manche)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Nicolas **FILLOL**, Victorine **BARA**, Julie-Anne **JORANT**

Nombre de votants : 24 membres + 9 pouvoirs
Soit un quorum de 33 membres sur 58

CS 2023/77 Domaines de compétences par thèmes : Études et travaux sur deux Réserves Naturelles Nationales gérées par le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin – projet FEDER

Le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) du Domaine de Beauguillot est parvenu à échéance en 2021. Un nouveau plan de gestion doit donc être rédigé sur 2023 et 2024, en intégrant les nouvelles limites et les nouveaux enjeux du site. Une réflexion sur l'aménagement du site a permis d'engager d'importants travaux d'aménagement, en 2022.

Le projet vise à :

- actualiser le plan de gestion de la RNN du Domaine de Beauguillot (cartographie des végétations et partie analytique du plan de gestion),
- assurer une interprétation du patrimoine naturel dans le cadre des nouveaux aménagements.

Le passage, en migration post-nuptiale, du Phragmite aquatique, le passereau le plus menacé d'Europe continentale, à la Réserve Naturelle Nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie a été mis en évidence, lors d'une opération de baguage, en août 2009.

Le projet vise à améliorer les connaissances des stationnements de cette espèce dans la Réserve.

Un financement du FEDER est recherché (Objectif Gestion des réservoirs de Biodiversité).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Dépenses			Recettes		
	Montant T.T.C. 2023	Montant T.T.C. 2024	Total Dépenses T.T.C.	FEDER 80 %	Parc 20 %	Total Recettes T.T.C.
Cartographie végétation RNNDB	13 260 €		13 260 €	10 608 €	2 652 €	13 260 €

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20230614-DELIB_CS2023_77-DE
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Diagnostic plan de gestion RNNDB	6 059 €	24 235 €	30 294 €	24 235 €	6 059 €	30 294 €
Aménagement interprétation RNNDB	8 224 €	29 196 €	37 420 €	29 936 €	7 484 €	37 420 €
Etude phragmite aquatique RNNSA	11 160 €		11 160 €	8 928 €	2 232 €	11 160 €
TOTAL	38 703 €	53 431 €	92 134 €	73 707€	18 427 €	92 134 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'opération, ainsi que la dépôt de la demande de subvention par le Parc.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel.
- **AUTORISE** le vice président à signer l'ensemble des documents afférents à la demande de subvention.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 28 juin 2023

Pascal MARIE, Vice-président
Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Ouve - BP 137
Saint-Côme-du-Mont
50500 GARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr